

Conseil d'école 18 juin 2024

Liste des parents d'élèves élus présents:

- Mme Andruseviz Hélène
- M. Ben Sassi Saif
- Mme Brulard Charlotte
- Mme Busier Johanne
- Mme Ruffier Julie
- Mme Simonet Émilie

Liste des enseignants présents :

- Mme ZAMORA
- Mme SALGADO
- M. CHAMPALAUNE
- M. MARTIN
- Mme BOUQUET
- Mme HURTAULT-LABESSE
- Mme Hilal

Pour la mairie : Monsieur Le maire M. LEGUET, Mme GAUCHER.

Mme BATRIN (DDEN).

1. Organisation de la rentrée scolaire 2024-2025

Le décret du 27 juin 2017 relatif aux dérogations de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires permet, sur proposition d'une commune et d'un conseil d'école d'autoriser des adaptations à l'organisation de la semaine scolaire, à savoir répartir les heures hebdomadaires sur 8 demi-journées réparties sur 4 jours. Notre dérogation (valable 3 ans) arrive à échéance à la fin de l'année scolaire. Afin d'instruire notre demande de renouvellement pour les 3 prochaines années, un vote a été effectué durant le CE : sur 16 voix, 1 vote CONTRE, 15 votes POUR le maintien de la semaine de 4 jours sur notre commune.

Effectif des élèves pour la rentrée 2024 :

Suite aux inscriptions réalisées depuis mars 2024, il se trouve que nos prévisions d'effectifs sont revues à la hausse pour la rentrée prochaine.

Voici les effectifs par niveau :

- PS : 24
- MS : 28
- GS : 19
- Total pour l'école maternelle : 71 contre 61 aujourd'hui
- CP : 17

- CE1 : 15
- CE2 : 20
- CM1 : 14
- CM2 : 22
- Total élémentaire : 88 contre 82 aujourd'hui

- Total école 159 contre 143 aujourd'hui

Voici la répartition des classes qui sera proposée à la rentrée de septembre (nous serons toujours à 6 classes) :

- PS- MS : $24 + 9 = 33$. Mme Aucouturier
- MS - GS : $19 + 5 = 24$. M Champalaune
- GS- CE1 : $14 + 9 = 23$. Nouvel(le) enseignant(e)
- CP CE1 : $17 + 6 = 23$ Mme Zamora
- CE2 CM1 : $20 + 8 = 28$ M Martin
- CM1 CM2 : $6 + 22 = 28$ Mme Salgado

Les classes de GS CP CE1 sont plafonnées à 24 élèves ce qui fait donc une moyenne de 29 élèves par classe pour les autres classes.

En cas d'ouverture de classe, voici les répartitions proposées qui seront opérationnelles dès l'annonce de la décision :

- PS : 24 = Mme Aucouturier
- MS : 23 = M Champalaune
- MS GS $19 + 5 = 24$ Nouvel(le) enseignant(e)
- CP- CE1 : $17 + 6 = 23$ Mme Zamora
- CE1-CE2 : $9 + 12 = 21$ Nouvel(le) enseignant(e)
- CE2- CM1 : $7 + 14 = 21$ M Martin
- CM2 : 22 = Mme Salgado

Mme Aucouturier sera absente et remplacée jusqu'au 1^{er} décembre.

Concernant l'ouverture de classe :

Les parents d'élèves ont rédigé et envoyé un courrier auprès de l'inspection pour solliciter l'ouverture d'une classe à la rentrée.

La réponse à ce courrier est la suivante : pas de commission prévue en juin, le comptage des élèves se fera en septembre.

Le jour de la rentrée, l'inspectrice sera donc présente pour compter l'ensemble des élèves. Il est donc impératif qu'ils soient TOUS présents.

Le jour de la rentrée les listes seront affichées à 6 classes.

Les listes à 7 classes en cas d'ouverture sont déjà prêtes et les répartitions seront NON négociables. Le deuxième affichage aura lieu dès que la décision d'ouverture sera officielle.

Concernant l'aménagement des bâtiments :

Les travaux d'isolation (rénovation par l'intérieur avec changement de plomberie, électricité, fenêtres et portes) sur les bâtiments du centre (BCD et classe de CM1-CM2) vont commencer le 8 juillet. Deux classes seront aménagées à cet endroit (tableaux et vidéo projecteur sont déjà en place ce qui évite les achats) et la

bibliothèque de l'école sera installée dans l'actuelle salle de réunion de la mairie (une nouvelle salle de réunion est en cours d'aménagement à l'étage).

Le stockage des tables, des chaises, des livres et de l'ensemble du matériel se fera dans la salle de réunion.

Les classes devraient être opérationnelles le 20 août. Le personnel de la mairie et l'équipe enseignante auront besoin d'aide pour déplacer et aménager le matériel dans les salles.

Concernant la possibilité de bénéficier d'un poste d'ATSEM supplémentaire

- La mairie octroie 55 minutes de plus à Claire qui arrivera à 9h20 au lieu de 10h15, 4 fois par semaine. Claire travaille également à la CCF et atteint donc 35h équivalent temps plein. Cette augmentation de 55 minutes correspond à une dépense de 2525 euros annuel brut chargé (coût chargé pour la collectivité).
- Une campagne de recrutement de service civique a été lancée et une candidature a été reçue. Il y a donc une possibilité d'avoir une personne en plus dans l'école pour effectuer du travail d'ATSEM l'après-midi.

2. Questions diverses :

La sortie des élèves rassemble toujours beaucoup de monde, notamment dans la cour avec les allers - venues des parents, peut-on envisager une autre approche?

- Cette question a déjà été abordée dans un précédent conseil. Le plan Vigipirate est toujours d'actualité. La mise en place de deux points de sortie pose un problème de sécurité. Les horaires ne peuvent être décalées par question de responsabilités (l'école finit à 16h30 pas 20). Enfin, nous sommes dans une école, il est normal que les moments d'entrée et de sortie provoquent un tel rassemblement.

Les sanitaires en maternelle: intimité pour les enfants et odeurs persistantes

- Cette question a déjà été abordée dans un précédent conseil. Pour ce qui est de l'intimité, il est compliqué d'avoir des toilettes fermées. Il sera donc demandé aux parents de faire passer leur enfant aux toilettes avant de venir à l'école. Un second passage aux toilettes pourra avoir lieu une fois que la classe aura commencé et que les parents seront partis. Pour ce qui est des odeurs, les toilettes sont propres mais lorsqu'il pleut, des odeurs remontent. Ce n'est pas dû à un soucis d'hygiène mais à un problème structurel (évacuation coudée).

La propreté des sanitaires en élémentaire: comment y remédier ?

- Les sanitaires sont propres mais présentent également un problème structurel avec évacuation coudée. Il y a cependant un gros soucis de propreté avec des enfants qui ne sont pas respectueux (besoins à côté, boulette de papier pour boucher les toilettes, eau partout...). Un rappel sur les règles de vie et d'hygiène est fait régulièrement en classe mais il est nécessaire que ce rappel soit fait par les familles.

Il y a 3 toilettes pour filles et 3 toilettes garçons + 2 urinoirs. Réflexion de mettre des plexis en haut des toilettes pour que les enfants ne passent plus au-dessus des clostrats.

Peut-on envisager de mettre les doudous des enfants de PS dans des casiers individuels dans la classe plutôt que tous mélangés dans un même panier ?

- La mise en place d'un casier individuel est trop compliquée (place, budget) : Les enfants peuvent laisser les doudous dans les sacs ou mettre le doudou dans un tote bag.
Voir l'organisation à la rentrée avec la prochaine enseignante.

Communication : Très bons échanges relevés par quasiment toutes les familles.

Plus complexe pour la classe de PS depuis les vacances de Pâques.

- Mme Aucouturier prenait le temps l'après midi d'envoyer des messages car les PS étaient en sieste. Mais Mme LABESSE a des élèves en charge l'après midi et n'a donc pas le temps d'envoyer des messages. Elle a également mis en place plus d'ateliers donc a moins le temps de prendre des photos. En Septembre la nouvelle personne fera peut-être différemment.

La mise en place d'un outil numérique/blog en élémentaire permettant de suivre la scolarité de son enfant et de simplifier les échanges.

L'outil drive existe déjà pour certains.

- Depuis le Covid les parents ont pris l'habitude de la communication par mail mais le cahier de liaison est important, il doit être lu et signé.
- La mise en place d'un outil se fait au bon vouloir des enseignants (charge de travail plus conséquente).

3. Projets et interventions

- Ciné maternelle le 7 mai : visionnage d'une série de films « Les nouvelles aventures de Pat et Mat »
- Projet oiseau pour les classes de CP-CE1 et GS-CE1 : observation le 16 mai des hirondelles sur la plaine avec une intervenante de la Maison de Loire. Au programme : manipulation des jumelles, ateliers, réinvestissement du vocabulaire sur le corps de l'oiseau avec une séance de langage. Pour l'anecdote, les deux mots les plus retenus par les élèves sont : croupion et calotte.
- Le 16 mai, spectacle de la troupe de Vennecy « Le Bel Ebat » pour la classe de CE2-CM1 et la classe de CM1-CM2. Présentation des « fables de la Fontaine », contées comme à l'époque. Présentation du contexte historique et des instruments utilisés (flûte et clavecin). Les élèves ont également pris part au spectacle en dansant sur la musique (danse d'époque).

- Le 24 mai, sortie à orléans pour les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Découverte architecturale du centre de la ville grâce à une visite guidée et un livret pédagogique (exploité en classe). Puis visite de l'hôtel Cabu avec l'étude du trésor gallo-romain de Neuvy en Sullias.

- Intervention le 6 juin d'un technicien des rivières SIBCCA, syndicat Mixte de la Bionne et du Cens dans les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. Présentation aux élèves des rivières locales, explication de la biodiversité, d'affiches et d'une maquette.

- Concert Musique Jeunesses Musicales de France pour les CE2-CM1 et CM1-CM2 le 7 juin. Deux musiciennes ont présenté un spectacle musical qui a été fort apprécié des élèves. Ces derniers ont pu (re)découvrir le son de la contrebasse et de l'accordéon.

- Finalisation du projet oiseaux avec la naissance le 17 juin de 20 poussins.

- La journée football a eu lieu le mardi 18 juin. L'équipe pédagogique remercie le club de football de Marigny les Usages d'avoir pris de leur temps pour organiser et encadrer l'évènement. Etant donné les conditions météorologiques compliquées, les maternelles se sont rendues au gymnase le matin pour réaliser de petits ateliers de manipulation de ballon et l'après-midi, la météo étant ensoleillée, les élémentaires ont pu s'entraîner à manipuler le ballon sur le terrain de football de la commune.

Une médaille a été remise à chaque enfant à la fin de chaque demi-journée.

- Visite des futurs PS prévue le vendredi 21 juin à 18h.
- Visite en immersion des futurs CP dans la classe de Mme Zamora le lundi 1^{er} juillet
- Visite de la Ferme Pédagogique du Coqualane le 25 juin pour les élèves de MS-GS et CP-CE1.

- Visite de la Ferme Pédagogique du Coqualane le 28 juin pour les élèves de PS et de GS-CE1.

- Initiation au « permis vélo » pour la classe de CM1-CM2. Mise en place d'un parcours vélo au sein de la cour prévue le 25 juin.

- Viennoiseries offertes par la mairie le jeudi 4 juillet matin.

- L'équipe enseignante remercie les pompiers de Loury-Rebréchien pour leur don : une nouvelle draisiennne pour les maternelles et un panier de basket mobile (avec 4 ballons) qui ont été mis à disposition des élèves de l'école pour les temps de récréation.

Le mercredi matin 26 juin, la visite du collège sera ouverte aux futurs élèves de CM2 qui souhaiteront s'y rendre.

1. Kermesse

La vente de tickets de tombola est en cours. La classe de CM1-CM2 se chargera de confectionner les paquets de bonbons et une boisson sera offerte aux élèves de l'école.

Nous faisons appel aux parents pour venir aider à installer, désinstaller et tenir les stands. Les parents déjà volontaires recevront prochainement un mail concernant l'organisation de la kermesse.

2. Bilan COOP

Un tableau financier a été présenté au conseil. La coop est partagée en 6 classes. En cas d'ouverture à la rentrée 2024, chaque classe débloquera un peu d'argent de son enveloppe pour la nouvelle classe.

Une enveloppe est réservée aux différents projets et sorties de l'année. Cette dernière a été bien utilisée :

La COOP est contrôlée par l'OCCE, le cahier de compte est envoyé en juin et tous les 2-3 ans il y a un contrôle pour s'assurer que l'argent soit utilisé pour les enfants. Chaque achat ou dépense doit être justifié.

3. Remarques

De nombreuses absences de Mme Hilal en CP

- Remarque transmise à l'enseignante concernée.

De nombreuses absences non remplacées en PS

- Remarque transmise par des parents.